



# Serrissien

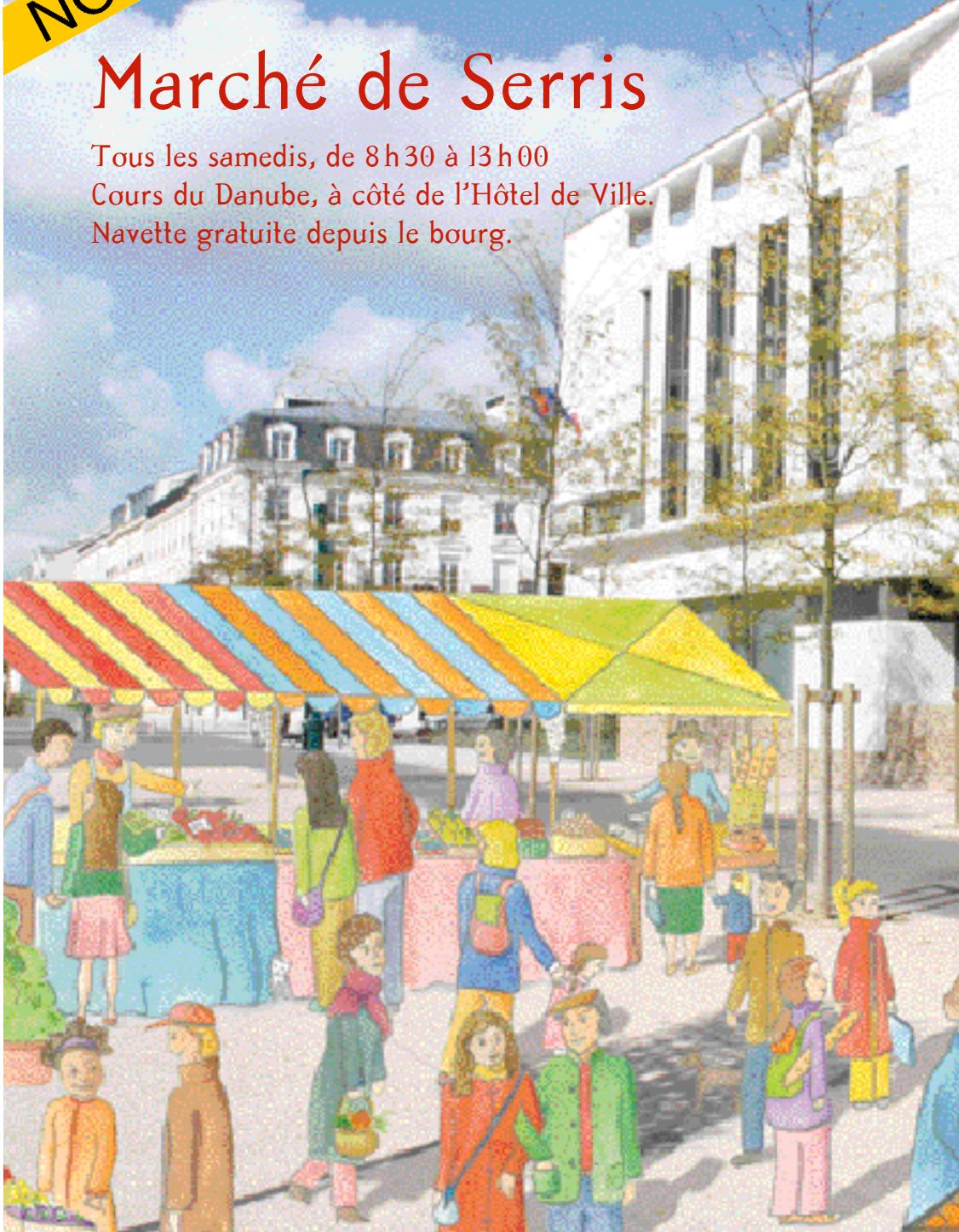
Bulletin d'Informations Municipales

N° 51

NOUVEAU

## Marché de Serris

Tous les samedis, de 8 h 30 à 13 h 00  
 Cours du Danube, à côté de l'Hôtel de Ville.  
 Navette gratuite depuis le bourg.



## Dossier

La rentrée scolaire,  
 par Sylvie Audrain,  
 Maire Adjointe chargée  
 de l'Enseignement  
 et de l'Enfance.

page 6

## Album

Mini-raid dans les Alpes.

page 14

## Coup d'œil

Regards d'Histoire,  
 le Premier Festival  
 du Film Historique et  
 Archéologique à Serris.

page 16

## Sport

Serris supporte le rugby.

page 22

## Au quotidien

Démarches :  
 l'autorisation  
 de sortie de territoire.

page 30

# Serris

COMMUNE DU VAL D'EUROPE

www.mairie-serris.net



- Hôtel de Ville de Serris  
2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris-  
77 706 Marne la Vallée cedex 4  
Tél.: 01 60 43 52 00 - Fax: 01 60 43 08 13

## Accueil Hôtel de Ville :

**Lundi:** .....14h00-18h00  
**Mardi à vendredi:** .....9h00-12h00,14h00-18h00  
**Samedi:** .....9h00-12h00



Mlle Pilarski



- Mairie de Quartier de Serris  
12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris  
Tél.: 01 60 43 66 80 - Fax: 01 60 43 66 10

## Accueil Mairie de Quartier :

**Lundi, jeudi et vendredi:** 14h00-18h00  
**Mardi et mercredi:** .....9h00-12h00, 14h00-18h00  
**Samedi:** .....fermé

Site Internet : [www.mairie-serris.net](http://www.mairie-serris.net) Courriel : [contact@mairie-serris.net](mailto:contact@mairie-serris.net)

### Cochonneries des services municipaux Hôtel de Ville

- Service Maëlis :

Tél.: 01 60 43 67 92 ou 01 60 43 52 19 (répondeur)

**Le service Maëlis fonctionne comme un guichet unique.**  
**Facilement accessible au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville,** il permet aux familles de s'inscrire et de régler : les écoles, la restauration scolaire, l'étude, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs, Planète Sports, les séjours organisés par les Services municipaux.

**Rechargement du compte de la Carte Imagine.**

**Calcul du quotient familial.** Attestation pour déclarations d'impôts. Tout problème éventuel concernant la Carte Imagine.

- Services Techniques : Tél.: 01 60 43 52 01

**Informations sur les espaces verts, la voirie, l'occupation du domaine public et les demandes de conteneurs pour les ordures ménagères.** Location de salles pour les particuliers

- Service Aménagement, Développement Économique et Service Urbanisme :

Tél.: 01 60 43 67 63

- Service Social : Tél.: 01 60 43 52 38

**Ce service gère les demandes de logements, les demandes de RMI, d'Allocation Spéciale Vieillesse les demandes d'aides financières, les demandes de Cartes Améthyste et Rubis, les demandes COTOREP (personnes handicapées) et d'Allocation Personalisée d'Autonomie ainsi que les demandes de repas à domicile.**

### Mairie de Quartier

- Service Fêtes et Animation :

Tél.: 01 60 43 66 90

- Police Municipale :

Tél.: 01 60 43 27 15

Lundi, mardi; jeudi et vendredi: 9h00 - 12h00  
 et 14h00 - 18h00

Mercredi: 14h00 - 18h00

### Locations de salles

Le service location de salle est ouvert  
 le mercredi et le samedi matin, de 9 heures à 12 heures.

Téléphone : 01 60 43 67 67.

Les locations sont réservées aux habitants de Serris.

### Inscription sur les listes électorales

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales s'effectuent en mairie, avant le 31 décembre 2007. Passé ce délai, vous ne pourrez plus voter en 2008, notamment pour les élections municipales.

#### Pièces à fournir:

- un justificatif de domicile récent (quittance de loyer, facture EDF, de téléphone...)
- une pièce d'identité

La radiation sur l'ancienne liste électorale se fait en même temps que la nouvelle inscription.

### ÉQUIPEMENTS : PROGRAMMATION 2008-2010

*Extension du Centre Technique Municipal:* ..... 2008

*3<sup>e</sup> équipement Petite Enfance:* ..... 2009

*Lycée définitif:* ..... 2010

*2<sup>e</sup> Gymnase:* ..... 2010

*Piscine intercommunale:* ..... 2010



Piscine  
intercommunale



## Denis Gayaudon, Maire de Serris



### Chaque samedi matin, un marché à Serris.

Situé cours du Danube à proximité de l'Hôtel de Ville, ce marché se déroule tous les samedis matin. Il a pour objectif d'offrir à tous les Serrissiens dans un premier temps, une vingtaine de détaillants de produits frais. Nous augmenterons l'offre à mesure de l'accroissement de la fréquentation.

Confié après un appel d'offres, sur le mode de la délégation de service public, à l'entreprise Géraud, un des principaux leaders de l'organisation et de la gestion des "marchés de bouche" en France, ce projet bénéficie des meilleures chances pour réussir son implantation. Le choix de sa localisation a dû se faire en concertation avec le gestionnaire privé qui finance les travaux d'installation. Chaque samedi matin de 8 heures trente à 14 heures, une navette gratuite assurera une liaison entre deux points du bourg (Mairie de Quartier, place Thomas le Pileur) et le marché, mais aussi avec le quartier de la gare. Ce système permettra à tous de faire ses courses facilement sans prendre sa voiture, notamment pour les plus âgés d'entre nous.

Parallèlement, nous essayerons de créer dans le bourg, place du Pressoir ou place de Saria, un marché thématique dont la périodicité reste à définir. Il pourra s'agir d'un marché des saveurs présentant des producteurs régionaux ou d'une sélection de produits labellisés biologiques.

### Une rentrée scolaire sereine!

**Plus de 1 577 élèves, de la maternelle au lycée ont repris le chemin de leur établissement dans de bonnes conditions. Soit une augmentation de 10 % des effectifs par rapport à l'année dernière.**

### Les mois de septembre et d'octobre ont vu la conjugaison à Serris du sport et de la culture.

Cela correspond bien à notre double volonté politique : "un esprit sain dans un corps sain". Le sport, car la commune a fait le choix de retransmettre en direct les matchs de Rugby de la coupe du monde, la culture, depuis 2005 avec l'organisation des Journées du Patrimoine. Cette année, nous avons voulu nous élargir et dépasser la présentation des résultats des fouilles archéologiques réalisées sur le Val d'Europe, en proposant une sélection des meilleurs films historiques et archéologiques produits en France et en Europe durant ces deux dernières années.

### Un dernier mot, pour rappeler à toutes celles et à tous ceux qui ne seraient pas encore inscrits sur les listes électorales, qu'ils ont jusqu'au 31 décembre 2007 pour le faire.

Faute de quoi, il ne sera pas possible d'accomplir son devoir civique, notamment lors des prochaines élections municipales qui se dérouleront les 9 et 16 mars prochains.

Denis Gayaudon,

Maire de Serris.

## Le Serrissien

• Directeur de la publication :  
Denis Gayaudon,  
Maire de Serris.

• Comité de rédaction :  
Sylvie Audrain, Martine Offroy,  
Geneviève Chaffard,  
Philippe Descrouet,  
Luc Chevalier, Sylvain Guillebaud,  
Roger Dumont, Philippe Richard.

• Secrétariat de rédaction :  
Service Communication.

• Photos :  
Nicolas Humbert,  
Katell Hellegouarc'h.

• Conception graphique :  
Service Communication.

• Impression :  
Imp. Concept Promotion.

• Tirage :  
4000 ex.

N° ISSN en cours d'obtention.

# Sommaire

## EN VUE, TRÈS VITE

- Programmation de la salle de spectacle Alfred de Musset
- Nouveau : Serris a son Marché !
- Salon de l'éducation

4

## DOSSIER

**Du nouveau  
pour une rentrée réussie**  
**Par Sylvie AUDRAIN,**  
**Maire Adjointe**  
**chargée de l'Enseignement**  
**et de l'Enfance**

- Des fournitures écologiques.
- La Boîte à Crayons : du soutien pour tous.

6

## L'ALBUM DE SERRIS

- Foire aux greniers et Forum des associations.
- En bref...
- Margerin en visite à la Boîte à crayons.
- Ouverture de la Saison culturelle de la Ferme des communes.
- Mini-raid dans les Alpes pour les Pré-Ados.
- Album photo de l'Espace Jeunes "les Semailles".

10

# Dossier :

## Du nouveau

### pour une rentrée réussie

# 6

#### COUP D'ŒIL

- *Regards d'Histoire.*  
Par Geneviève CHAFFARD,  
Conseillère Municipale  
Déléguée à la Culture

- Nouvelle association : Créo'Relax.
- L'A.C. Théâtre Val d'Europe reprend du service.
- Horaires des médiathèques du Val d'Europe.
- Le Domaine du Saule.

# 16

#### DÉMOCRATIE

- Questions / réponses sur le thème des gens du voyage.

# 24

#### AU QUOTIDIEN

- Démarche : l'autorisation de sortie de territoire.

# 26

#### SPORTS

- Séjour multisports.
- **Serris supporte le Rugby.**

# 22



Geneviève  
CHAFFARD

Conseillère Municipale  
Déléguée à la Culture



Ce programme est distribué à chaque rentrée dans toutes les boîtes aux lettres serrisiennes et reste disponible toute l'année à l'Hôtel de Ville, en Mairie de Quartier, ainsi qu'à la Ferme des Communes.

# Ferme des Communes

## Salle Alfred de Musset

Nouvelle programmation de la saison culturelle 2007-2008

Émotion garante avec du Gospel, 22 artistes sur scène, du théâtre classique avec Beaumarchais et son "Mariage de Figaro" mis au goût du jour grâce à une mise en scène très actuelle ! Du rire, du vrai, dans la tradition de Courteline, franc et sincère, avec un sujet inépuisable en France : les fonctionnaires.

**Vendredi 9 novembre, à 20h30 (Entrée libre)**  
**Conférence sur l'Art Moderne et Contemporain : Gustave Courbet**  
Par M<sup>me</sup> Sylviane HUCHET

**Samedi 10 novembre, à 21h00 (Tout Public)**  
**Concert Gospel: Gospelissimo**  
présenté par Max Zita avec 22 artistes

**Dimanche 25 novembre, à 16h00 (Jeune Public)**  
**Spectacle familial : Mowgli l'enfant loup**  
écrit et mis en scène par Ned Grujic

**Samedi 1<sup>er</sup> décembre, à 21h00 (Jeune Public)**  
**Conte et musique : Cabaret Balkan**  
interprété par Muriel Bloch et Éric Slabiak

**Vendredi 7 décembre, à 21h00 (Tout public)**  
**Théâtre : Les Farces du Moyen-âge**  
Dans le cadre du Téléthon,  
par l'AC Théâtre Val d'Europe

**Samedi 12 janvier, à 21h00 (Tout public)**  
**Théâtre : La Valse des Fonctionnaires**  
par Jamin Chtouki et René-Marc Guedj

**Vendredi 18 janvier, à 20h30 (Entrée libre)**  
**Conférence sur l'Art Moderne et Contemporain : Les nouveaux réalistes**  
Par M<sup>me</sup> Sylviane HUCHET

 **Serris**  
COMMUNE DU VAL D'EUROPE  
Salle de Spectacle  
Alfred de Musset

**Samedi 26 janvier, à 21h00 (Tout Public)**  
**Théâtre classique : Le mariage de Figaro, de Beaumarchais**  
mise en scène par Ned Grujic

**Samedi 9 février, à 21h00 (Tout Public)**  
**(ados et adultes)**  
**One woman show : Emma la clown sous le divan**  
écrit et interprété par Meriem Menant

**Dimanche 17 février, à 16h00 (Jeune Public)**  
**Comédie clownesque et musicale : La légende des 1001 plumes**  
de Jean Moritz

**Du 13 au 15 mars (Tarif spécial)**  
**4<sup>e</sup> édition du festival du théâtre amateur**

**Dimanche 16 mars, à 16h00 (Jeune Public)**  
**Concert rock pour enfants : Écoute ta mère et mange ton short**  
mise en scène par le MJM

### TARIFS :

Spectacle tout public:

- adultes : 10 euros
- jeunes (- de 26 ans) : 5 euros
- famille (2 parents et tous leurs enfants) : 25 euros

Spectacle jeune public : 4 euros pour tous.

Conférences : gratuites

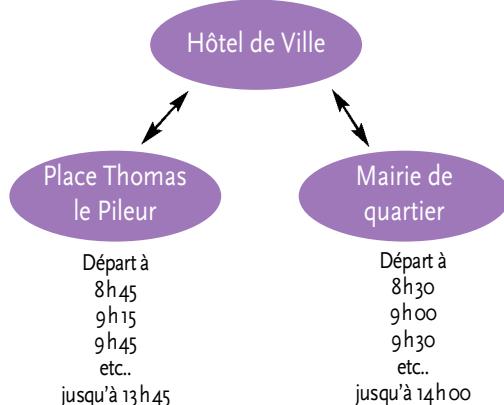
Service Culturel de la Mairie de Serris  
8, bd Robert Thoboust - 77700 Serris.  
Tél. : 01 64 63 36 95 - Fax : 01 64 63 36 96  
[www.mairie-serris.net](http://www.mairie-serris.net) - Courriel : [culture@mairie-serris.net](mailto:culture@mairie-serris.net)

## Nouveauté : Serris a son marché !

Le marché de Serris a lieu tous les samedis, de 8h30 à 13h30, cours du Danube, à côté de l'Hôtel de Ville.

Une navette gratuite "Bourg - Hôtel de Ville" a été mise en place. Deux arrêts vous permettront de vous rendre au marché en transport aux communs et de revenir dans le bourg : l'arrêt de la Mairie de Quartier et celui de la Place Thomas le Pileur.

Ces rotations ont lieu toutes les demi-heures.



5

The advertisement for the "Salon de l'éducation" features a red banner with three white arrows pointing right. Below it, the text "le salon de l'éducation" is written in a large, bold, black font. A circular logo for "RÉGION ÎLE-DE-FRANCE" is positioned above the text. The text "UN ÉVÉNEMENT DE la ligue de l'enseignement" and "AVEC LE SOUTIEN DU Ministère de l'Éducation nationale et du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche" is displayed. Logos for "EDUCATEC", "Etudiant", and "ONISEP" are shown. The event details are: "Du Jeudi 22 au Dimanche 25 novembre 2007 9H30-18H00 PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES". Logos for "MAIRIE DE PARIS", "CAF", "MGEN", and "Île-de-France" are at the bottom. The footer includes "INFORMATIONS & INVITATIONS GRATUITES : [www.salon-education.org](http://www.salon-education.org)".

## Repères

### Calendriers des salons :

Salon spécial Grandes Écoles de Commerce et d'Ingénieurs  
Du 14 au 16 décembre 2007 - Paris, Espace Champerret

Salon Santé, Social et Paramédical  
Du 15 au 16 décembre 2007 - Paris, Espace Champerret

Salon de l'Étudiant Spécial Nouvelles Technologies  
Les 11 et 12 janvier 2008 - Paris, CNIT, La Défense

Salon des Formations Internationales  
Les 12 et 13 janvier 2008 - Paris Expo, Porte de Versailles

Salon de l'Apprentissage et de l'Alternance  
Du 18 au 20 janvier 2008 - Paris Expo, Porte de Versailles

Spécial 3<sup>es</sup> cycles & Masters  
Les 1<sup>er</sup> et 2 février 2008 - Paris Expo, Porte de Versailles

Salon des Formations Artistiques  
Les 15 et 16 février 2008 - Paris Expo, Porte de Versailles

Salon de l'Étudiant Paris  
Du 14 au 16 mars 2008 - Paris Expo, Porte de Versailles

Salon des Jeunes Diplômés  
Le 17 juin 2008, CNIT de Paris, La Défense

# Du nouveau pour une rentrée réussie

*Pour bien préparer notre rentrée, entretenir nos bâtiments scolaires et favoriser au mieux l'accueil des élèves et le travail des professeurs, de nombreux travaux ont été effectués dans nos écoles durant l'été.*

Le ravalement de la façade en bois du groupe scolaire Robert Doisneau correspond certainement au plus important, du moins en matière d'investissement : 40 000 Euros partagés par moitié entre le SAN et la commune. Plusieurs salles de cours au groupe scolaire Jean de la Fontaine ont été remises à neuf pour une dépense de 17 500 Euros. Enfin, des travaux de clôtures ont été réalisés dans les écoles, les centres de loisirs et au stade et tennis des Marmousets. Périodiquement, nous renouvelons en totalité le parc d'ordinateurs d'une salle informatique. Après Robert Doisneau en 2006, ce fut le tour de Jules Verne cette année.

**Comme chaque rentrée scolaire à Serris, le nombre total d'élèves progresse sensiblement.**

1421 élèves en 2006, collège et lycée compris, 1577 en cette rentrée 2007.

La progression est notable surtout au lycée où, pour la première fois, nous accueillons des classes de premières, les terminales suivront naturellement l'année prochaine. Pour information, je vous rappelle que le lycée est accueilli provisoirement dans les préfabriqués situé 110, boulevard du Champs du Moulin, en attendant la construction et l'ouverture du Lycée définitif, nommé "Emilie du Châtelet". Il se situera dans le centre urbain pratiquement en face du groupe scolaire Henri Matisse. À l'école Jules Verne, il nous a manqué malheureusement peu d'élèves pour obtenir l'ouverture d'une nouvelle classe. À ce sujet, Monsieur le Maire, Denis Gayaudon, a pris rendez-vous

avec l'inspection d'académie et avec l'appui notamment de la FCPE, nous avons bon espoir d'aboutir quand les nouveaux programmes immobiliers seront prochainement mis à l'habitation. Pour l'instant et après une enquête précise auprès des futurs propriétaires déjà connus, il est trop tôt pour déterminer de manière formelle le nombre d'enfants exacts en âge d'être scolarisés en école primaire. Nous suivrons ce dossier très régulièrement et nous informerons l'ensemble des parents d'élèves de son évolution.

C'est enfin la première rentrée où le quotient familial s'applique pour la restauration scolaire. Voté cette année, vous en trouverez le barème d'application ci-après.



*La salle informatique de l'école Jules Verne a reçu un tout nouvel équipement.*



*Le retour à l'école est toujours rempli d'émotions..  
(École Jules Verne)*



*Mme Audrain est venue déjeuner à la restauration scolaire Robert Doisneau*



# Des fournitures écologiques



*La rentrée est passée ! Vous n'avez pas échappé à la course aux fournitures scolaires. Avez-vous profité de cette occasion pour continuer les gestes écolos de l'année ? Voici quelques conseils pour respecter l'environnement et faire des économies.*

■ Le cartable de l'année dernière n'est plus de toute jeunesse ? Pourquoi ne pas le laver et le customiser pour lui donner un look neuf et rigolo ? Vous pouvez appliquer ces conseils aux classeurs et aux pochettes.

Si le sac doit absolument être changé, plusieurs fabricants vous proposent des sacs recyclés, et très mode (rassurez vos enfants !), fabriqués à partir de bannières publicitaires, de pneus, de pantalons de pompiers ou de matières écologiques comme le chanvre.

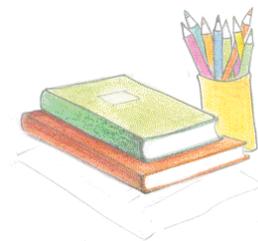


■ Les classeurs sont à privilégier face aux cahiers. Ces derniers ne sont souvent pas utilisés jusqu'au bout et pèsent lourd dans les cartables. Avec les classeurs, votre enfant n'apporte que ses derniers cours dans son classeur et le reste des cours est archivé à la maison.

■ Mieux vaut acheter des stylos rechargeables plutôt que des stylos jetables. Vous ferez également une économie à long terme.

■ Privilégiez les articles en bois plutôt que le plastique (pour les stylos par exemple).

■ Ne jetez pas les feuilles utilisées sur 1 seule face, le recto peut servir de brouillon, en prévision des longues soirées d'hiver à plancher sur les exercices de maths !



■ Les fournitures de marque coûtent cher et ne sont pas forcément de meilleure qualité.

Si vos enfants ne l'entendent pas de cette oreille, laissez-les choisir une marque pour un produit à durée limitée, comme un agenda. Préférez la qualité pour les fournitures qui peuvent durer longtemps (sac à dos, trousse, ...), que ces dernières soient de marque ou non.

Pour finir, il existe plusieurs fournisseurs qui proposent de plus en plus de produits écologiques à des prix de plus en plus abordables.



Quelques sites internet :

- [www.consoglobe.com](http://www.consoglobe.com)
- [www.unbureausurlaterre.com](http://www.unbureausurlaterre.com)
- [www.webecologie.com](http://www.webecologie.com)
- [www.marche-equitable.com](http://www.marche-equitable.com)
- [www.ecila-énergie.com](http://www.ecila-energie.com)

# La Boîte à Crayons : du soutien pour tous

## Cours particuliers à domicile

Du CP à la terminale "Littéraire, sciences, langues"

À son domicile, votre enfant reçoit un enseignement personnalisé : combler ses lacunes, consolider ses connaissances et acquérir de bonnes méthodes de travail.

Minimum trois personnes pour l'ouverture d'un cours collectif.

## Cours collectifs en ANGLAIS

### -Mini school de la Grande Section à la Sixième

Mercredi: GS - CP 9h00 - 9h50 CE1 - CE2 10h00 - 10h50 CM1 - CM2 11h00 - 11h50

Vendredi: GS - CP 17h15 - 18h05

Samedi: CE1 - CE2 9h00 - 9h50 CM1 - CM2 10h00 - 10h50 Collège 11h00 - 11h50

### - Cours d'Anglais tous publics, débutants, intermédiaires et groupe de discussion

Public concerné: adultes - tous publics

Niveaux: débutant: mercredi de 20h30 à 21h30 intermédiaire: jeudi de 20h30 à 21h30

## Apprendre le français: cours et exercices en français

Les cours de FLE (français en tant que langue étrangère) s'adressent aux personnes dont les compétences en lecture et écriture sont limitées, avec les conséquences dramatiques que cette situation génère pour l'exercice d'une citoyenneté active dans tous les domaines (professionnel, social, culturel, familial, économique, politique...).

Un problème évidemment très préoccupant lorsqu'il s'agit de faire ses courses, de s'occuper de ses enfants, de réserver un voyage, conclure un contrat d'assurance, trouver un travail, comprendre une recette, choisir un bus, identifier un médicament, ou, tout simplement exercer ses droits de citoyen...

Le lundi de 14h00 à 15h00 ou le soir de 20h30 à 21h30

## Coup de pouce: aide aux devoirs

Cette nouvelle activité proposée par La Boîte à Crayons propose aux enfants en difficulté scolaire de suivre une aide aux devoirs, chaque jeudi soir, accompagnés d'enseignants bénévoles. Ce coup de pouce n'est pas un cours particulier; les enfants se retrouvent une fois par semaine dans une salle associative. Les enseignants présents apportent un soutien pour un devoir mal compris.

Le coup de pouce est gratuit tout au long de l'année scolaire. Vous devez tous de même vous acquitter d'une adhésion.

L'inscription est destinée en priorité aux enfants à faibles ressources.

Enfant du primaire: de 17h00 à 17h50 - Élève du collège: de 18h00 à 19h00

**La Boîte à Crayons recherche également des bénévoles pouvant apporter leurs compétences et connaissances pour aider les enfants.**

## Cours d'informatique

Modules d'initiation et de perfectionnement sont proposés en groupe

### MODULE 1 - L'Ordinateur Personnel - Utilisateurs non-initiés - durée 5 heures

*Histoire de l'informatique et de la bureautique, Microsoft Windows, Microsoft Word, Microsoft Excel, Microsoft PowerPoint*

Cours le samedi de 14h00 à 17h00 sur deux samedis (2 à 4 pers)

Dates: 13 et 20 octobre/24 novembre et 1<sup>er</sup> décembre

### MODULE 2 - La Bureautique approfondie - Utilisateurs initiés - durée 5 heures

*Traitement de texte, Publipostage, formulaires, Tableur, Fonctions de traitement des données, Statistiques Cycliques, Macro programmation*

Cours le samedi de 14h00 à 17h00 sur deux samedis (4 pers max)

Dates: 10 et 17 novembre

### MODULE 3 - L'internet et le web - durée 2 heures (prochainement)

*Histoire de l'internet, Histoire du web. Les lieux et modes d'accès à l'Internet pour les particuliers*

Cours le samedi de 14h00 à 16h00

Date: le 27 octobre



### Renseignements :

La Boîte à Crayons

Tel : 06 72 89 41 28

[www.laboteacrayons.com](http://www.laboteacrayons.com)

M. Jean-François HENNEBOIS  
(président)

Les cours ont lieu dans la salle  
"Les Petits Cheminots" : 31 bis rue  
Émile Cloud, 77 700 Serris  
(direction Cimetière)

10



Gilbert BRULFERT  
Conseiller Municipal  
Délégué à l'Animation



Ce document est distribué à chaque rentrée dans toutes les boîtes aux lettres serrisiennes et reste disponible toute l'année à l'Hôtel de Ville et en Mairie de Quartier.

# Foire aux greniers et Forum des Associations

*Quels sont les deux événements, début septembre, que les Serrisiens ne rateraient sous aucun prétexte? Question facile au vu du succès remporté chaque année par la Foire aux Greniers et le Forum des Associations.*

Avec plus de 25 associations représentées, le Forum des associations fourmillaient d'idées pour une rentrée réussie.

Comment trouver une activité pour le petit dernier? Que vais-je faire de mes week-ends cet hiver? Comment retrouver la forme après les excès de l'été?

À vocation culturelles ou sportives, les associations s'étaient donné rendez-vous pour vous donner toutes les solutions d'un épanouissement du corps et de l'esprit.



Plus d'une vingtaine d'associations avaient répondu présentes lors de cette édition 2007.



Les rues de Serris n'ont pas désenfilé malgré le temps maussade du matin.

Un peu de détente avec le vide grenier! Les Serrisiens étaient venus nombreux flâner dans les allées à la recherche de leur petit trésor. Le vide grenier est toujours une occasion de se retrouver après les vacances et surtout de réaliser de bonnes affaires. La structure gonflable, offerte comme tous les ans par la Municipalité, a permis aux jeunes visiteurs de s'amuser et de se défouler. Remerciements à l'association Music'Anim qui a assuré l'animation musicale de cet événement.



Danse, tennis, peinture, musique... Chacun a pu trouver une association à son goût.





Le Club de la Bonne Humeur assurait la buvette et la restauration de la Foire au Greniers.



Un moment de détente pour les enfants mais aussi pour les parents !

## En Bref...

### La Vallée Village s'agrandit



Le 20 septembre dernier avait lieu l'inauguration de l'extension de la Vallée Village, en présence notamment de M. Maltinne, directeur Général des villages Outlet Shopping, M. Cocquet, Directeur Adjoint de Disney, M. Jeanjean, Préfet de Seine et Marne, M. Balcou, Président du San du Val d'Europe et de M. Gayaudon, Maire de Serris. 16 nouvelles enseignes prestigieuses ont rejoint ce site commercial à succès. Une occasion de plus de s'offrir des marques de luxe à prix réduits.

#### La Vallée Village c'est :

- 7 ans d'existence
- + de 90 enseignes
- une zone de chalandise estimée à 17 millions de personnes
- 8 villages en Europe (Barcelone, Bruxelles, Dublin, Francfort, Londres, Madrid, Milan et Munich).



### Comédie musicale sur la Place de Toscane



Samedi 29 septembre, la Place de Toscane a résonné d'airs de comédies musicales bien connus. La troupe Oxygène a offert un "best-of" de comédies musicales avec au programme "Stammaria", "Roméo et Juliette" ou "Notre dame de Paris". Organisée par la société Disneyland Paris, en collaboration avec les commerçants de la Place de Toscane et la Mairie de Serris, cette animation a rencontré beaucoup de succès auprès des promeneurs de la place ou du centre commercial ou des amateurs qui s'étaient spécialement déplacés pour cette occasion. Une animation sur la Place de Toscane qui se renouvelera certainement.



Place de Toscane

# B.D. Margerin en visite à la Boîte à Crayons

*Les petits dessinateurs en herbe de l'association serrissienne "La Boîte à Crayons" ont reçu la visite de M. Franck MARGERIN, illustre dessinateur de BD.*

Les élèves ont été heureux de rencontrer Franck Margerin, célèbre dessinateur qui a créé son premier album en 1978, "Lucien le retour", personnage fétiche devenu le plus célèbre rocker des années 80.

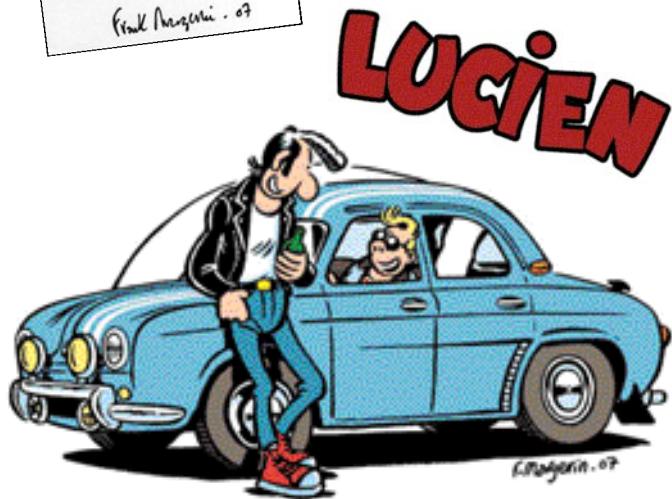
Après avoir distillé de nombreux conseils aux petits

dessinateurs, Franck Margerin s'est prêté volontiers à une séance de dédicaces.

Parents et enfants se sont réunis en fin de cours pour une séance de dédicaces autour d'un pot de l'amitié. Tous ont été conquis par ce prestigieux invité.



Écoute attentive aux conseils d'un grand de la BD.



M. HENNEBOIS, président de l'association "La Boîte à Crayons", aux côtés de M. MARGERIN.

## Franck Margerin : Mini-CV

Frank Margerin est un dessinateur de bande dessinée né le 9 janvier 1952 à Paris. Après le lycée, il rentre à l'école des Arts appliqués.

En 1975, il réalise sa 1<sup>re</sup> bande dessinée intitulée "Simone et Léon" pour le journal Métal hurlant.

Après ce récit, ses planches sont publiées par le mensuel humoristique Rigolo. En 1982, il crée 'Albert et Mauricette' puis, deux ans plus tard, 'Skoup et Max Flash', les aventures en bande dessinée de deux journalistes.

Mais son personnage fétiche, créé en 1979, restera Lucien, un rocker au cœur tendre, à la coiffure banane et au gros nez. Frank Margerin faisait lui-même partie d'un groupe de rock'n'roll, Dennis' Twist.

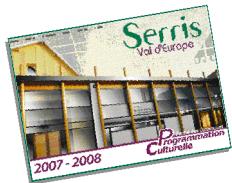
En 1989, Les Humanoïdes Associés lui confient la direction d'albums collectifs portant le titre générique : « Frank Margerin présente... », il signe « Y'a plus de jeunesse » chez Albin Michel et travaille sur une série animée mettant en scène les aventures du dénommé 'Manu' (diffusée sur France 2, en 1990).

L'adaptation de 'Manu' en bande dessinée suivra, en collaboration avec Altheau (trois albums chez Les Humanoïdes Associés). En 1992, Margerin se voit décerner le Grand Prix de la Ville d'Angoulême lors du festival d'Angoulême.

13



**Geneviève CHAFFARD**  
Conseillère Municipale  
Déléguée à la Culture

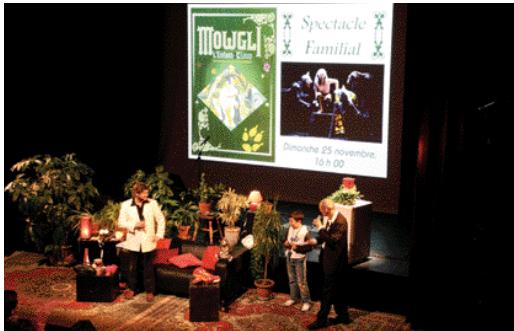


Ce programme est distribué à chaque rentrée dans toutes les boîtes aux lettres serrisiennes et reste disponible toute l'année à l'Hôtel de Ville, en Mairie de Quartier, ainsi qu'à la Ferme des Communes.

# Ouverture de saison à la Ferme des Communes

*Ca démarre fort pour la Salle Alfred de Musset ! Vous avez été nombreux à venir assister à la présentation de la saison culturelle 2007-2008 le vendredi 21 septembre.*

Cette année encore, deux comédiens ont animé la soirée de cette présentation de saison. Les spectateurs ne sont cependant pas restés inactifs ; ils ont été appelés à participer à cette présentation de saison en retirant un objet dans un petit frigo posé sur la scène. Les deux comédiens utilisaient cet objet ainsi qu'une présentation vidéo pour dévoiler subtilement le spectacle correspondant à cet objet. Les enfants ont été ravis de cette interactivité d'autant que certains ont eu la chance de gagner plusieurs places pour assister au spectacle de leur choix.



À chaque objet correspondait un spectacle : une manière ludique et originale pour dévoiler la saison culturelle 2007-2008.



Place à la musique en fin de soirée avec Éloïse, professeure de chant à l'École de Musique Serrissienne, et son Blues Band.

Après leur jeu de passe-passe avec leurs objets étranges, les deux comédiens ont laissé place à un groupe de musique aux sonorités rock et blues, au plus grand bonheur des spectateurs.

Pour clôturer cette soirée en beauté, tous les participants ont pu se retrouver autour d'un apéritif dinatoire pour échanger leurs impressions.

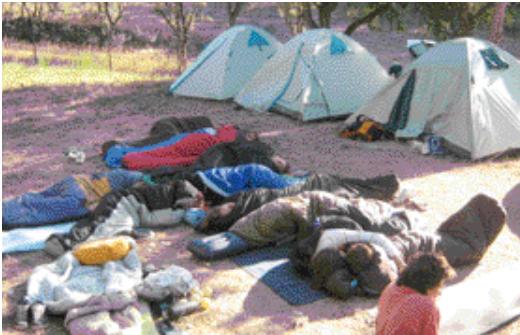
Rendez-vous à la Ferme des Communes pour une saison riche et variée autour du théâtre, du gospel, du spectacle musical, des conférences, de l'humour...



Apéritif dinatoire après la présentation...  
Et vous, quel spectacle vous a fait envie ?

# Mini-raid dans les Alpes

*Les pré-ados se sont lancés dans un mini-raid dans les Alpes, du 19 au 29 juillet. Le terme mini-raid n'était pas usurpé avec des activités randonnées, escalade, rafting ou VTT...*



*Nos jeunes Serrissiens n'ont pas eu droit à l'hôtel, mais aux joies du camping et du gîte de montagne.*



*Les joies des randonnées de montagne : de la fatigue mais surtout l'occasion de découvrir et de faire halte dans de sublimes paysages.*



*Après la montée du col des Tourettes, descente en rafting.*



*Des moments de calme entre deux activités sportives.*



## L'album photo de l'Espace Jeunes Les Semailles



Élaboration et suivi d'une fresque sur le thème de la diversité culturelle à l'Espace Jeunes Les Semailles.  
(mai-juin 2007)



Sortie au studio de Canal+ pour assister à l'enregistrement de "GROLAND". Photo en compagnie du Président de Groland.

15



Sortie au Parc d'Astérix



Sortie Paint-ball



Raid VTT en forêt de Jossigny.



Accueil des grands primaires à l'Espace Jeunes Les Semailles.

### Espace Jeunes Les Semailles

Adresse: 8 bd Robert THiboust- 77700 Serris

Téléphone: 01 60 43 25 61 - Télécopie: 01 60 43 08 13

#### Horaires:

Mercredi: 14h00 - 19h30

Samedi: 14h00 - 19h30

Mardi, jeudi et vendredi: 16h30 - 19h30

Vacances scolaires, du mardi au samedi: 14h00 - 19h30

Montant de l'adhésion annuelle à la Maison des Jeunes: 7,62 euros.



# Regards d'Histoire

## 3<sup>e</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine au Val d'Europe

*Notre Conseil Municipal a voté en 2005 la création d'un événement culturel dans le cadre des Journées annuelles et nationales du Patrimoine en France.*

*Cette action concrétise maintenant chaque année notre volonté de doter notre ville d'une identité culturelle et historique.*

Pour cette troisième édition, nous avons souhaité dépasser la simple mise en valeur des résultats des fouilles archéologiques locales pour inscrire notre manifestation dans une dimension plus large tout en gardant notre thème majeur: l'Histoire.

Intitulée : " Regards d'Histoire ", cette manifestation a présenté cette année en collaboration avec la ville de Nyon en Suisse une sélection des meilleurs films archéologiques et historiques européens et français de ces deux dernières années.

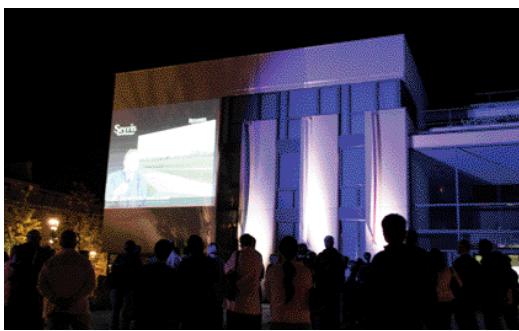
Dès le vendredi 14 septembre, et pour la première fois, nous avons proposé à nos écoles, dans le cadre des "Enfants du Patrimoine", la projection de films à vocation pédagogique, le matin pour les enfants du primaire et l'après-midi pour le secondaire.



Les samedi 15 et dimanche 16 septembre, 9 films ont été projetés dans notre Centre Culturel de la Ferme des Communes, salle Alfred de Musset.

Parmi cette sélection cinématographique, deux films ont été particulièrement remarqués: "L'affaire Agnès S." réalisé en 2006 par Dominique ADT, un véritable polar historique qui déroule la vie extraordinaire d'Agnès Sorel, favorite de Charles VII à la fin du moyen âge ou encore "Sur les traces des pharaons noirs" réalisé par Stéphane GOEL qui éclaire d'un passé lointain mais exceptionnel l'actualité malheureusement tragique du Darfour et du nord Soudan.

À chaque édition de ces journées du patrimoine, nous souhaitons donner une dimension pédagogique et familiale en offrant, notamment aux enfants, la pratique d'activités ludiques.



Projection de la présentation des Journées du Patrimoine 2007 : Regards d'Histoire.



Discours de M. GAYAUDON, Maire de Serris, suivit de Mme REY-VODOZ, conservatrice du Musée Romain de Nyon, en Suisse, puis de M. De BELENET, Maire de Baily-Romairivilliers.

### Partenaires :

Inrap  
Institut national de recherches archéologiques préventives

Inrap

Nous adressons nos remerciements à l'Inrap, Institut national de recherches archéologiques préventives, qui, depuis 2005, nous accompagne chaque année dans notre démarche d'identité historique.



CNRS  
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



**Cette année, l'apprentissage des gestes nécessaires à la taille de silex a rencontré un franc succès.**

Également, jusqu'à la fin du mois d'octobre, vous pouvez découvrir à travers une sélection de photographies présentées dans le hall du nouvel hôtel de ville de Serris, une rétrospective des fouilles archéologiques récentes effectuées sur le site du futur hôpital de Jossigny.

**Pour la première fois, la commune limitrophe de Bailly Romainvilliers, également membre du Syndicat d'Agglomération Nouvelle du Val d'Europe a souhaité s'inscrire dans cette démarche d'identité historique.** Pour sa première édition, elle a construit un programme centré sur la mise en valeur de son patrimoine avec notamment un spectacle technoscénique autour de son ancien donjon ainsi que deux expositions. L'une, réalisée par le Conseil Général de Seine et Marne portait sur les fermes fortifiées, nous l'avions d'ailleurs présentée à Serris en 2005. La seconde avec une approche plus artistique présente des photographies aériennes des fouilles archéologiques locales.

Dans notre ville nouvelle, bâtie sur des champs, il nous fallait retrouver nos racines les plus lointaines.

En faisant revivre l'ancien village mérovingien à travers la production d'un DVD "Les Mérovingiens au Val d'Europe", nous avons retracé l'histoire de la première ville nouvelle de notre territoire au VII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Depuis le mois de mars, chacun peut aussi découvrir à l'Hôtel de Ville une borne interactive qui déroule l'histoire de notre Commune.



*La maquette et la borne interactive situées dans le hall de l'Hôtel de Ville retrace l'histoire de Serris.*

Au-delà de ce travail essentiel de mémoire, maintenant effectué, il nous faudra cultiver à Serris pour nos plus jeunes générations comme pour les plus anciens d'entre nous, le sens de notre Histoire. Car c'est en apprenant et en connaissant son passé que l'on peut au mieux se projeter dans l'avenir.



*Atelier silex animé par un archéologue de l'Inrap.*



*Grande concentration à l'atelier taille de silex.*



*Présentation de la projection du film "l'Affaire Agnès S." par le réalisateur, M. Dominique ADT.*



*Projection des films de Regards d'Histoire sur l'écran de la salle Alfred de Musset.*

17

# Nouvelle association: Créa'Relax

*L'association Serrissienne Crea'Relax vous propose des séances de loisirs créatifs, de relaxation et des cours de mosaïque.*

## Séances de relaxation

tous les mardis de 20 h 00 à 21 h 30,

Dans une ambiance décontractée et décontractante, venez apprivoiser le stress quotidien, apprendre à relâcher les tensions musculaires grâce à des exercices de respiration et d'assouplissement très doux et faciles proposés par une relaxologue diplômée.

Renseignements : 01 64 63 19 08

N'hésitez pas à venir, le premier cours est gratuit.



Tous les ateliers ont lieu à la  
Salle des Charmilles  
Pour plus d'infos :  
<http://crearelax.site.voila.fr>

## Cours de mosaïque, un mercredi sur deux de 14 h 00 à 16 h 30.

Proposés par une professionnelle.

Renseignements : 01 60 04 57 84

N'hésitez pas à venir, le premier cours est gratuit.

## Ateliers de loisirs créatifs variés, tous les vendredis de 20 h 00 à 22 h 00.

Un thème différent chaque semaine : decopatch, serviette, home deco, scrapbooking, citrouille d'Halloween, couronnes d'automne, couronnes de Noël, pochoirs, peinture sur porcelaine sur verre, art floral, art de la table, cours de cuisine...

Renseignements : 01 60 43 93 97

N'hésitez pas à rejoindre l'association, quels que soient vos goûts, ou votre âge. un rendez-vous de bonne humeur à ne pas manquer.

## Associations en bref

### Serris Danse Val d'Europe (Danse de couple, orientale, contemporaine, hip-hop enfant, country...)

Présidente: M<sup>me</sup> Brigitte NICOINE – DAVIDOVICI

Tél.: 01 60 43 04 83 ou 06 98 12 96 73

Secrétaire: M<sup>me</sup> Éliane LEBAS

Tél.: 01 60 43 15 68 ou 06 62 70 58 44

Site: [www.dansevaldeurope.com](http://dansevaldeurope.com)

Salle polyvalente Jean de La Fontaine

Des places sont encore disponibles en hip-hop enfant et en country.

### La Ronde des Bébés (Association d'assistantes maternelles agréées)

Présidente: M<sup>me</sup> MAILLOT

Tél.: 01 60 43 12 46

Vice-Présidente: M<sup>me</sup> LECLERCQ

Tél.: 01 60 43 10 69

### United (Hip-Hop)

Présidente: M<sup>me</sup> Virginie AUDRAIN

Tél.: 06 20 86 60 37

Contact : M. Gaël PERMAL

Tél.: 06 29 97 11 87

## L'A.C. Théâtre du Val d'Europe reprend du service

### Les ateliers de théâtre de Serris et de Coupvray ont repris le 18 septembre 2008

Et oui, l'A. C Théâtre Val d'Europe regroupe deux lieux d'activités théâtrales : l'un à Serris et l'autre à Coupvray.

Cette saison, les ateliers de Serris sont animés par Bruno Pulano pour les groupes enfants et ado et par Cyril Piquemal pour le groupe adulte, tous deux comédiens professionnels.

Une petite rétrospective sur l'année qui vient de s'écouler :

L'A.C. Théâtre est intervenu dans différentes animations de Serris comme la Semaine de la diversité culturelle et les Rencontres de théâtre amateur.

Les groupes de Coupvray ont eu, comme les années précédentes, la joie de pouvoir jouer dans la salle de la Ferme des Communes en présentant "les Femmes Savantes" de Molière et "Autour de Jean Tardieu", un montage de textes, poésies et piécessettes.

Au mois de juin chaque groupe a présenté un spectacle, ouvert à tous, ce fut l'occasion pour certains de faire leurs premiers pas sur les planches. Pari réussi pour les groupes enfants et ados !!! Les adultes ont monté leur propre création autour du thème de l'amour : "Amour, Passion, Trahison", sur une mise en scène de Cyril Piquemal, un bon moment de théâtre !

Les ateliers de Coupvray, groupe adulte, reviennent à la Ferme des Communes et vous invitent à découvrir deux Farces du Moyen Âge le 17 novembre à 20 h 30, et deux autres farces le 7 décembre à 20 h 30 à l'occasion du téléthon.

Le théâtre est un moment de détente et de partage; Venez nombreux!



19



MAIRIE  
DE  
COUPVRAY



## Nouveaux horaires des Médiathèques

### Nouveaux Horaires du Réseau des Médiathèques du Val d'Europe.

#### Valables depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2007.

##### Médiathèque de Serris (Ferme des Communes)

Mardi: 16 h 00-19 h 00

Mercredi: 10 h 00-13 h 00 et 14 h 00-18 h 00

Jeudi: 16 h 00-19 h 00

Vendredi: 16 h 00-19 h 00

Samedi: 10 h 00-18 h 00

##### Médiathèque du Val d'Europe (Place d'Ariane-Serris): ouverture samedi 24 novembre 2007.

##### Médiathèque de Baulny-Romainville:

Mardi: 16 h 00-19 h 00

Mercredi: 10 h 00-13 h 00 et 14 h 00-18 h 00

Jeudi: 16 h 00-19 h 00

Vendredi: 16 h 00-19 h 00

Samedi: 10 h 00-18 h 00

##### Médiathèque de Chessy:

Mardi: 16 h 00-19 h 00

Mercredi: 10 h 00-13 h 00 et 14 h 00-18 h 00

Jeudi: 16 h 00-19 h 00

Vendredi: 16 h 00-19 h 00

Samedi: 10 h 00-13 h 00 et 14 h 00-18 h 00

##### Médiathèque de Magny le Hongre:

Mardi: 16 h 00-19 h 00

Mercredi: 10 h 00-13 h 00 et 14 h 00-18 h 00

Jeudi: 16 h 00-19 h 00

Vendredi: 16 h 00-21 h 00

Samedi: 10 h 00-18 h 00

Plus d'infos: <http://mediatheques.valeurope-san.fr>



# Le Domaine du Saule

*Inauguré en septembre 2006 à Serris, le Domaine du Saule accueille essentiellement des personnes handicapées mentales. Présentation de cet établissement.*

Le Domaine du Saule est un établissement de l'Association des Établissements du Domaine Emmanuel (AEDE). Fondée en 1954, l'AEDE gère plusieurs établissements en Seine-et-Marne.

## **L'établissement médico-social du Domaine du Saule compte trois services:**

- un foyer d'hébergement,
- un centre d'activités occupationnelles (CAO),
- un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS).

### **Le foyer d'hébergement**

Le foyer d'hébergement du Domaine du Saule dispose de 50 places et a deux particularités :

- l'hébergement est dissocié de l'activité. En semaine, chaque résident quitte son lieu de vie pour aller vaquer à ses activités : travail au CAT, activités d'insertion au CAO et les plus autonomes peuvent aller travailler en entreprises

- les logements, répartis sur 3 communes (Serris, Bailly-Romainvilliers et Villeneuve le Comte) sont des maisons pour 4 personnes au maximum ou des studios.

Le foyer a pour but de favoriser l'intégration sociale et de lutter contre une certaine forme de solitude liée à l'isolement. Cela est possible grâce à l'entraide entre les habitants d'un même lieu de vie. Ainsi rassurés, la possibilité de création d'un tissu relationnel extérieur peut devenir réalité. Le foyer est aussi un moyen pour les personnes qui manifesteront des capacités suffisantes,

la possibilité de quitter l'établissement et d'accéder à leur propre logement avec ou sans accompagnement social dans le milieu ordinaire de vie.



Le Domaine du Saule - 26 route de Meaux - 77700 Serris

### **Le Centre d'Activités Occupationnelles**

Le CAO se situe à Serris et dispose de 25 places dont 10 en externat. Il reçoit des personnes handicapées mentales adultes, n'ayant pas d'activité professionnelle ou travaillant à temps partiel et hébergées ou non au sein du Foyer d'Hébergement. Il poursuit une double finalité :

- permettre à des personnes handicapées mentales momentanément ou durablement incapables de se prendre en charge dans la vie quotidienne, de bénéficier d'activités occupationnelles adaptées à leur situation,
- donner aux personnes qui manifesteront, par la suite, des capacités suffisantes, les moyens de quitter l'établissement et d'accéder au milieu de travail protégé avec accompagnement social.

## Repères

### **Domaine du Saule**

26, route de Meaux  
77700 Serris

Tél.: 01 60 42 42 70  
Fax: 01 60 42 42 71

domainedusaule@aede.fr

Horaires d'accueil  
des services administratifs :

- du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 17 h 30,
- le vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00.

La vie du Domaine du Saule s'articule autour de l'accompagnement social dans la vie quotidienne et autour d'activités permettant aux résidents de vivre de manière équilibrée, de trouver un épanouissement personnel et de s'intégrer dans la cité.

L'implantation du CAO et des lieux de vie dans la Commune permet la participation à des activités en dehors de la structure. Ces activités pourront favoriser l'autonomie dans les déplacements et offrent une multitude de possibilités de rencontre, de partage, de découverte, de recherche.

### **Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)**

Le SAVS accompagne des personnes assez autonomes pour être locataires ou propriétaires d'un appartement.

Il a pour finalités:

- d'anticiper les besoins nécessaires à l'installation et à la planification du déménagement des personnes aptes à vivre de manière autonome,
- d'aider à la recherche des logements avec loyers abordables au regard du coût des locations actuelles, disponibles sur le marché,
- d'apporter l'accompagnement social dont ont besoin des personnes handicapées mentales qui vivent dans leur domicile,
- de favoriser, comme pour le foyer d'hébergement, l'intégration sociale et la lutte contre la solitude.

La vie au domaine du Saule s'organise pour un "vivre ensemble de qualité" où chacun peut, à son rythme et par étapes, être acteur de sa vie quotidienne, dans le plus grand respect des personnes accueillies.

21

### **"Le Repas" du Domaine du Saule inauguré**

le 15 septembre 2007 avait lieu l'inauguration de la fresque réalisée par Samuel Dimbi, artiste peintre congolais et les résidents du Domaine du Saule.



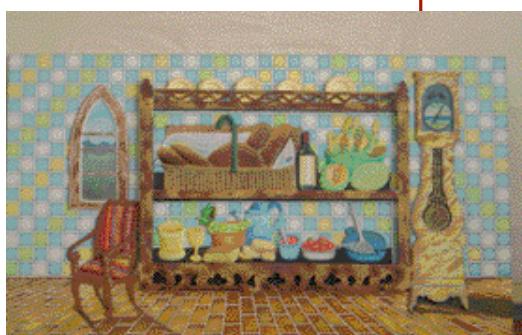
M. Samuel Dimbi en compagnie de M. Gayaudon, Maire de Serris lors de l'inauguration.



M. Gayaudon dévoile la fresque qui va décorer la salle de restauration du Domaine du Saule.



La fresque a été réalisée avec les résidents lors des activités occupationnelles du CAO.



Une partie de la fresque...

# Coupe du Monde de Rugby en direct à Serris

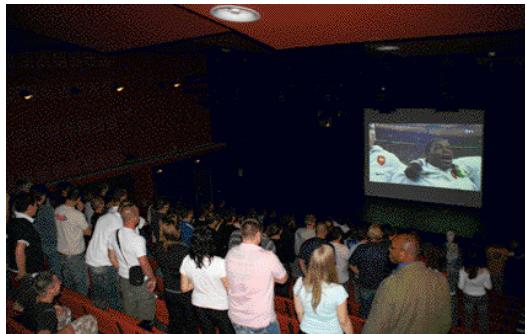


**Luc CHEVALIER**  
Maire Adjoint  
Chargé du Sport

*Fort des résultats de notre club de Rugby, Serris ne pouvait pas rater cet événement ! Durant toute la coupe du monde de Rugby 2007, les matchs de rugby de l'équipe de France puis ceux de la phase finale ont été retransmis sur les écrans géants de la Ferme des Communes et de l'Hôtel de Ville.*

En association avec le RCVM Val d'Europe, la municipalité a organisé la retransmission en direct des matchs de rugby de la coupe du monde.

Malgré la déception du premier match contre l'Argentine, les supporters français n'ont pas boudé les salles de retransmission... et ils ont eu raison ! Une ambiance conviviale régnait devant les écrans. La tension était palpable contre les All Blacks et la joie immense à l'issue de ce match remporté par les bleus. Avec cette victoire, l'Équipe de France a déjà réussi sa coupe du monde !



*Retransmission du 1<sup>er</sup> match contre l'Argentine  
à la Ferme de Communes.*



*Le hall de l'Hôtel de Ville investi par les supporters...*



*Explosion de joie après l'essai de l'équipe de France !*



## R.C.V.M. Val d'Europe

Président: M. Didier MAURY Tél.: 06 12 24 62 51

Secrétaire: Mme Laurence ROGET Tél.: 06 10 86 91 15

Responsable Seniors: M. Olivier PLATAUX Tél.: 06 20 42 19 93

Responsable École de rugby: M. André ROSIQUE Tél.: 06 12 38 90 73

Courriel: [rcvmve@rcvmvaldeurope.com](mailto:rcvmve@rcvmvaldeurope.com)

Site: [www.rcvmvaldeurope.com](http://www.rcvmvaldeurope.com)

Stade d'Orsonville et stade des Marmousets

# Séjour multisports en Charente-Maritime

*Du 6 au 16 juillet 2007, de jeunes Serrissiens de 9 à 11 ans se sont rendus en Charente Maritime pour un séjour multisports. Au programme : visite-croisière autour de Fort Boyard, plage, randonnée-énigme pédestre, tennis, catamaran, parc aventure, visite de l'île d'Oléron... De quoi passer de bonnes vacances sportives.*



Moment de détente à la plage.



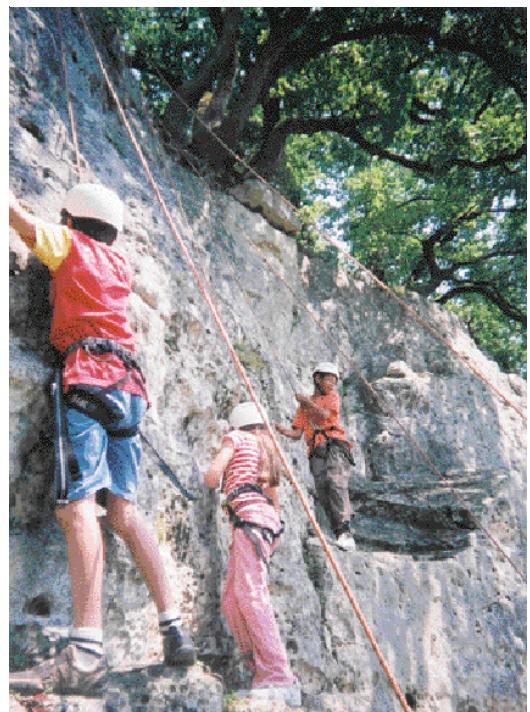
Sortie accrobranche.



Échauffement avant de taper la balle.



Sortie catamaran pour tester son pied marin.



L'escalade procure toujours beaucoup de sensations fortes.

# Interpellation d'un syndicat à propos des gens du voyage Réponse de M. Gayaudon

## Message:

77700 Serris

- 1/L'ensemble des habitants de la copropriété ainsi que des habitants des copropriétés voisines ont aussi constaté les faits suivants :
  - 2/Le mercredi 12 septembre au soir (approximativement 17h/20h) un très grand rassemblement de caravanes tractées s'est installé sur les accotements de la voie dite "Méridienne" et sur le terrain face au Parc Urbain;
  - 3/Ceci n'est pas la première fois que cela se produit; Car ceci se renouvelle très fréquemment (tous les ans).
  - 4/Plusieurs habitants ont appelé la police hier soir; la police leur a répondu qu'elle envoyait une voiture. Nous n'en savons à l'heure actuelle pas plus sur l'action de la police.
  - 5/Nous croyons savoir que ces agissements ne sont pas conformes aux règlements et vous demandons avec insistance, et dans les plus brefs délais de (a) diligenter les forces nécessaires pour constater les faits, (b) prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser le plus rapidement possible ces rassemblements et (c) d'entreprendre toutes les mesures pour que cela ne se reproduise plus à l'avenir.
- Vous pouvez aisément vous imaginer l'émotion des habitants du quartier. Nous vous remercions donc d'intervenir le plus rapidement possible, et vous serions tout particulièrement reconnaissants de nous tenir au courant de vos actions et résultats.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de notre respect.

Le Conseil Syndical (pour les Copropriétaires)

Serris, le jeudi 13 septembre 2007.



## Réponse:

Serris, le mardi 27 Septembre 2007

**Objet :** Présence de voitures et caravanes sur Méridienne et Terrains.

Madame, Monsieur,

Je fais suite à votre courrier nous alertant, à juste raison, des installations récentes de caravanes sur le territoire communal.

Je veux tout d'abord rappeler qu'une commune se doit de respecter les lois en vigueur et ceci, même si les actions constatées se trouvent totalement dans l'illégalité.

La procédure d'expulsion se décline en trois actions distinctes et chronologiques. Premier acte, un constat d'huissier relevant l'infraction ainsi que les identités des personnes doit être dressé.

Je précise que cette première opération, pour être recevable devant un tribunal, doit être obligatoirement engagée par le propriétaire du lieu. Or, à Serris la voirie et les terrains non urbanisés appartiennent à des entités différentes (la Commune, le Syndicat Intercommunal du Val d'Europe (SAN), l'Établissement Public d'Aménagement de Marne la Vallée (EPA), la société Disney...).

Une fois le constat établi (24 à 48 heures de délai, dans le meilleur des cas), un avocat mandaté, dépose auprès du tribunal une demande d'expulsion en procédure d'urgence, dite de référé, c'est le deuxième acte.

Le tribunal est alors seul maître de sa décision, et celle-ci intervient dans un délai de 15 à 20 jours.

Enfin, si l'expulsion est prononcée, la décision est signifiée à l'huissier, qui lui-même doit saisir le Préfet qui requiert alors les forces de police.

Vous le constatez, dans le meilleur des cas, la procédure met 3 semaines pour aboutir et encore à condition que mes services suivent pas à pas les démarches. Sachez qu'à ma demande insistance, ils sont particulièrement vigilants sur ces dossiers.

Je me dois aussi de vous dire que la présence de nomades sur le territoire communal et dans le département de Seine et Marne a toujours existé. Notre site favorise également l'installation des caravanes car nombre de terrains sont en attente de construction et nous bénéficions d'espaces verts larges et de qualité ainsi que de la proximité des parcs Disney.

Pour éviter, autant que faire se peut, ces installations sauvages, la mairie a mis en place et, entretient depuis de nombreuses années, un dispositif anti-intrusif : fossés sur certaines voiries, bornes rétractives au sol sur les parkings, barre transversale en hauteur pour empêcher les caravanes, amas de gros cailloux temporaires aux entrées de terrains en chantier...

Toutefois, nous ne pouvons mettre en place ces dispositifs que sur nos propres terrains. De plus, l'accès des habitants sédentaires, des secours, des chantiers... doit être laissé possible.

Nous avons également initié un dispositif d'alerte entre les communes du Val d'Europe, les polices municipales et bien sûr la police nationale. Enfin, les élus ont interpellé les autorités, notamment le Préfet ainsi que le ministère de l'Intérieur à de nombreuses reprises sur ce sujet.

Avant l'année 2000 et la loi dite « Besson », aucun dispositif juridique n'existe pour faire face aux implantations de caravanes. Depuis, le législateur impose aux communes de plus de 5 000 habitants la création d'aires de stationnement pour les gens du voyage. Ce qui, théoriquement, devait supprimer l'action devant le tribunal en cas d'installations illégales et permettre directement au maire de demander au Préfet le concours de la force publique pour faire appliquer la loi.

Les cinq communes du Val d'Europe, sous l'égide du Syndicat Intercommunal (SAN), ont décidé de construire 3 aires d'accueil sur le secteur, c'est aujourd'hui réalité.

Nous attendons encore l'homologation par la Préfecture de ces surfaces dans le schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Et, même si elles sont ouvertes depuis deux ou trois années, nous n'avons pas noté une amélioration suffisante dans les procédures ou la rapidité d'expulsion.

Comme vous pouvez le constater, l'installation des caravanes est un problème complexe et malheureusement récurrent.

Je suis bien entendu à votre disposition pour vous donner de plus amples précisions et même pour présenter devant votre conseil syndical les différents paramètres de ce dossier difficile.

Sachez que je suis extrêmement vigilant sur cette problématique, tant sur le terrain concret que sur les évolutions législatives et juridiques et que ce sont mes collaborateurs les plus proches qui en ont la charge et me rendent compte directement.

Dans l'espoir d'avoir répondu à vos interrogations, je vous prie d'agrérer, Monsieur, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Denis GAYAUDON,

Maire de Serris.

# L'autorisation de sortie de territoire

*Tout mineur français n'ayant pas de passeport valide personnel et qui doit quitter la métropole sans être accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire.*

## *Le principe*

**L'autorisation de sortie de territoire est obligatoire pour franchir la frontière avec une carte d'identité en cours de validité ou un passeport depuis moins de 5 ans.**

**Pour obtenir une autorisation de sortie du territoire, la personne qui détient l'autorité parentale (père, mère ou tuteur) doit s'adresser à la mairie dont dépend son domicile.**

Elle doit certifier sur l'honneur qu'elle est titulaire de l'autorité parentale et présenter un document à l'appui de sa déclaration.

**À noter:** la séparation des parents est sans incidence sur les règles de dévolution de l'exercice de l'autorité parentale.

En cas d'exercice commun de l'autorité parentale, chacun des deux parents est réputé agir avec l'accord de l'autre.

Le juge peut prononcer, dans le cadre d'une restriction de droit de garde, par exemple, concernant l'un des parents :

- une interdiction de sortie de territoire dudit parent avec l'enfant,
- une interdiction de voyager sans l'autorisation des deux parents ou du tribunal.

**Attention ! l'autorisation de territoire ne peut en aucun cas être délivrée à une personne non détentrice de l'autorité parentale.**

## *Pièces à fournir:*

La personne détentrice de l'autorité parentale devra signer un formulaire d'autorisation et présenter :

- une pièce d'identité,
- le livret de famille avec la filiation complète,
- la carte d'identité du mineur en cours de validité,
- un justificatif de domicile récent (quittance de loyer, facture EDF, de téléphone...).

Elle devra présenter également, s'il y a lieu, la décision de justice statuant sur l'exercice de l'autorité parentale ou la délibération du conseil de famille désignant le tuteur.

## *Durée de validité:*

La durée de validité varie suivant les besoins du demandeur. Elle est mentionnée sur l'autorisation de sortie du territoire.



Pour plus d'infos : Service État civil

Tél. : 01 60 43 52 00

Courriel: contact@mairie-serris.net

# Le bon loisirs jeunes de la CAF de Seine et Marne

Pour les enfants de 6 à 18 ans (nés entre le 1<sup>er</sup> septembre 1989 et le 1<sup>er</sup> juin 2002)

Votre quotient familial est inférieur à 730 euros et vous avez reçu des prestations familiales au titre du mois de juin 2007. Vous n'avez aucune démarche à faire, le formulaire du bon loisirs (vert pâle) vous sera adressé courant septembre (un bon par enfant concerné).

*Si vous ne recevez pas de bon cette année, cela signifie que vous ne remplissez plus les conditions pour en bénéficier.*

## Le bon loisir est une aide pour financer:

les frais d'inscription, d'assurance ou l'achat de matériel nécessaire à des activités culturelles (danse, musique, théâtre...), sportives ou des journées en centre de loisirs. *Les séjours de vacance, les loisirs ponctuels (tickets de piscine, cinéma, cours de langue, cours particuliers de musique, danse...) sont exclus de cette aide.*

Ces activités doivent se dérouler en Seine et Marne et en dehors des vacances d'été. Elles doivent être organisées par une association loi 1901 (déclarée en préfecture), ou par une structure municipale ou paramunicipale.

**Le montant de l'aide** varie de 40 euros (si la dépense est inférieure, vous ne recevez pas l'aide) à 80 euros (montant maximum attribué).

L'aide vous sera versée directement, selon le mode de règlement habituel de vos prestations.

## Vos démarches:

- faire compléter le formulaire par l'organisateur de l'activité ou le fournisseur de matériel qui atteste le montant de la dépense.

Attention ! Ce bon a valeur de chèque. Si vous le perdez il ne vous sera pas délivré de duplicita.

Ces bons sont valables toute l'année scolaire du 1<sup>er</sup> septembre au 31 mai 2008

Contact : CAF : 0820 25 77 10 et [www.caf.fr](http://www.caf.fr)



# L'Allocation de rentrée scolaire

**L'allocation de rentrée scolaire (Ars)** est versée sous condition de ressources\* aux familles aux revenus modestes qui ont des enfants scolarisés de 6 à 18 ans (nés entre le 16 septembre 1989 et le 1<sup>er</sup> janvier 2002 inclus). Son montant est de 272,57 euros par enfant et par an.

**Les familles qui perçoivent au moins une prestation familiale et sociale** n'ont aucune démarche administrative à effectuer. Les familles ayant un seul enfant à charge et non allocataires doivent renvoyer à leur CAF un dossier de demande d'Allocation de rentrée scolaire.

## Les conditions d'attribution:

Pour y avoir droit, il faut avoir eu, en 2006, des ressources inférieures à une limite qui varie en fonction du nombre d'enfants à charge.

Nombre d'enfants à charge	Revenus nets* en 2006
1 enfant	21 991 euros
2 enfants	27 066 euros
3 enfants	32 141 euros
Par enfant en plus	5 075 euros

\*Les ressources prises en compte par la Caf correspondent à l'équivalent du revenu imposable net auquel la Caf applique des abattements spécifiques (en cas de chômage notamment).

## L'allocation dégressive:

Pour bénéficier de l'Allocation de rentrée scolaire, les ressources ne doivent pas dépasser un certain plafond. Toutefois, le dépassement du plafond, dans une certaine limite, permet de toucher l'Ars, mais son montant est dégressif, en fonction des revenus.

## Infos pratiques:

Pour connaître les conditions d'attribution de l'Allocation de Rentrée Scolaire, les Caisses d'Allocations Familiales proposent deux services d'information ouverts 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 :

**le 0 820 25 25 25**

et le site internet [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

# Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

Afin d'optimiser la qualité des services offerts à ses assurés, la Caisse Nationale d'assurance vieillesse met en place depuis plusieurs années une politique d'accueil de proximité. Elle a aujourd'hui achevé de déployer un réseau de 61 agences locales, complété de points d'accueil retraite répartis sur l'ensemble de la région Île de France.

Compte tenu de cette organisation, plus aucun accueil du public n'est effectué au 110 avenue de Flandre Paris 19<sup>e</sup>, siège de la Cnav, et ce depuis le mois de juillet 2007.

Pour informer et orienter au mieux ses assurés, la Cnav met à leur disposition :

- une plate-forme téléphonique - 0 821 10 12 14 (0,12 euros la minute) accessible de 8 h 30 à 17 h 00 du lundi au vendredi (services offerts : information générale et individuelle, orientation vers les interlocuteurs ou les structures adaptées)
- un site internet [www.retraite.cnav.fr](http://www.retraite.cnav.fr) (nombreux services en ligne : visualisation du relevé de carrière, estimation du montant de retraite à compter de 54 ans, demande de retraite...)



# Le Stationnement dans le centre urbain

## Pourquoi une zone bleue ?

*La zone bleue est une réglementation qui autorise un stationnement gratuit limité dans le temps. Elle favorise la venue de nouveaux clients pour les commerces et permet aux habitants qui n'ont qu'une démarche ou des courses à faire de se garer en centre ville, pendant une heure trente maximum, sans avoir à payer.*

Le cours du Danube (de la Méridienne à la ligne TGV et devant Pierre et Vacances) ainsi que la Place d'Ariane sont réglementés en zone bleue. Le stationnement y est gratuit mais limité à 1 h 30. Un dispositif conforme doit être apposé derrière le pare-brise coté trottoir.

Devant le Carrousel des bébés, le stationnement est interdit mais réglementé, limité à 10 minutes afin de déposer les enfants à la crèche.

Depuis le 8 octobre, une nouvelle zone bleue a été créée aux abords de l'Hôtel de Ville : elle concerne le cours de l'Elbe, la rue des Celtes et le cours du Danube (dans sa partie comprise entre le cours de la Garonne et le cours du Tage, le cours de l'Elbe).

Des emplacements sont réservés aux personnes à mobilité réduites.

Tous stationnements en dehors des emplacements prévus à ces effets sont considérés comme gênant.

Tout manquement à ces obligations fera l'objet de contraventions au code de la route pouvant aller de 11 à 135 euros.

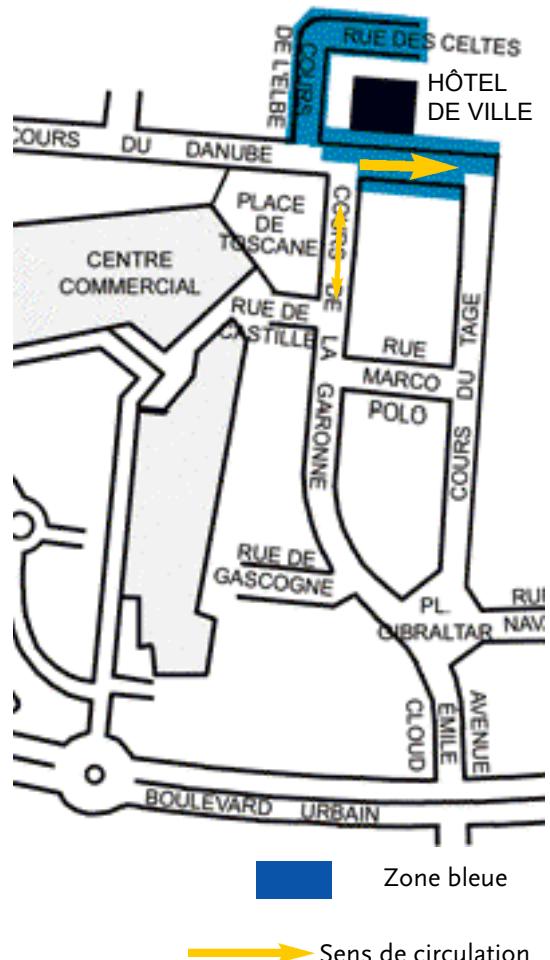
D'autres communes installent des parcmètres, le plus souvent d'ailleurs sous traités à des sociétés privées. Serris a fait le choix d'un mode de stationnement limité dans le temps, mais gratuit. Cela doit favoriser le renouvellement des places et donc la fréquentation de nos commerces et l'animation de nos quartiers.



Pour plus  
d'infos :  
Courriel :

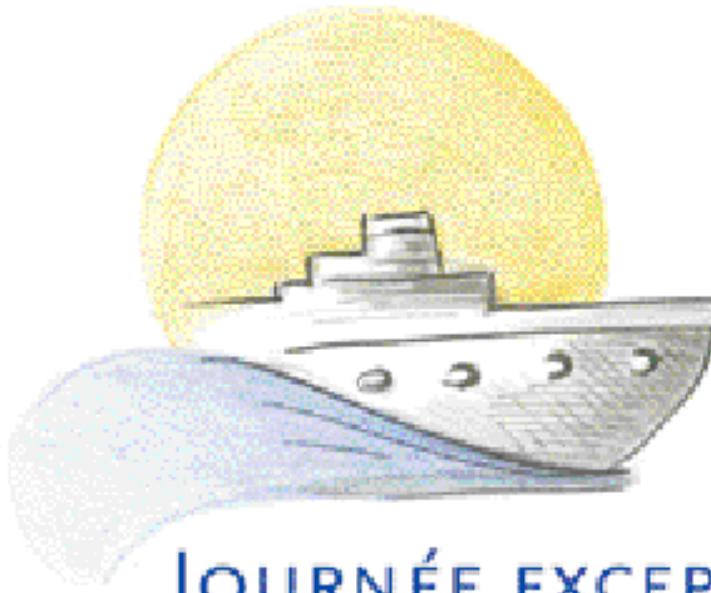
[police.municipale@mairie-serris.net](mailto:police.municipale@mairie-serris.net)

Site :  
[www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)



Zone bleue

Sens de circulation



JOURNÉE EXCEPTIONNELLE !

MARDI 23 OCTOBRE 2007

## Voyages Service 77

"LE JOUR LE PLUS LONG DE LA CROISÈRE"

vous feront découvrir de nombreuses croisières

... et profiter de **5 %** de réduction

(sur les prix brochures)

MSC Croisières

Cunard

Princess Cruises

SNCM

Hurtigruten

Marsans  
Transtour

Costa  
Croisières

CroisiEurope

Latitude Sud

Compagnie  
Internationale  
de Croisières

\* Cette réduction est applicable pour toute réservation effectuée le 23 octobre 2007, pour des voyages à partir de fin octobre 2007 et jusqu'au 31 décembre 2008. Attention, les options doivent être confirmées au plus tard le 23 octobre à 18h00. Offre non cumulable avec d'autres réductions. Conditions spéciales en agence.

Ouverture exceptionnelle de 9h00 à 22h00

11 rue des Vieux Moulins - 77400 Lagny-sur-Marne - Tél. 01 64 18 74 74 - LI 0077 95 0008  
[voyages-services77-lagny@selectour.com](mailto:voyages-services77-lagny@selectour.com)

# *Agenda* de Serris

## **FERME DES COMMUNES**

**Vendredi 9 novembre, à 20h30 (Entrée libre)**

### **Conférence sur l'Art Moderne et Contemporain : "Autour de l'œuvre de Gustave Courbet".**

En écho à la rétrospective Gustave Courbet au Grand Palais du 10 octobre au 28 janvier.  
Par M<sup>me</sup> Sylviane HUCHET.

**Samedi 10 novembre, à 21h00 (Tout Public)**

### **Concert Gospel: Gospelissimo**

Un programme mélangeant gospel, musiques sacrées et chansons populaires. Une formation composée de plusieurs voix d'exception interprète les chants traditionnels de Gospel, ainsi qu'un répertoire d'œuvres contemporaines arrangées par Max ZITA et son équipe.

**Dimanche 25 novembre, à 16h00 (Jeune Public)**

### **Spectacle familial: Mowgli l'enfant loup**

Voici l'histoire de Mowgli, petit d'homme adopté par les loups, enseigné par l'ours Baloo et Bagheera la panthère noire, traqué par Shere Khan, le tigre boiteux et qui, au seuil de l'adolescence, devra quitter la jungle pour rejoindre le village des hommes.

Écrit et mis en scène par Ned Grujic

**Samedi 1<sup>er</sup> décembre, à 21h00 (Tout Public)**

### **Contes et musique: Cabaret Balkan**

Muriel BLOCH raconte la destinée d'Orphée Dilo, musicien fou qui chamboule tout sur son passage. Pour l'accompagner dans cet éreintant voyage, quelle plus belle compagnie que celle d'Eric Slabiak, violoniste des Yeux Noirs, et de ses compagnons.

**Vendredi 7 décembre, à 21h00 (Tout Public)**

### **Théâtre : les farces du Moyen Âge**

par l'A.C. Théâtre Val d'Europe, dans le cadre du Téléthon.

## **SPECTACLES, FÊTES et LOTO**

**Mercredi 7 novembre 2007, de 10h00 à 18h00**

### **Journée jeux**

Entrée libre, ouvert à tous, petits et grands.  
Gymnase Éric Tabarly.

**Dimanche 18 novembre 2007, de 14h00 à 18h00**

### **Animation jeux de société**

Entrée libre, ouvert à tous, petits et grands.  
Gymnase Éric Tabarly.

**Samedi 24 novembre 2007**

### **Bourse aux jouets et articles de ski**

Organisée par les Randonnées Serrisiennes.

**Contact:** M. BOUTIER au 01 60 43 21 89.

## **SPORT**

**Dimanches 18 novembre et 9 décembre 2007**

### **Randonnées : Longueville (13 ou 25 km),**

### **Fontainebleau (7 ou 13 km)**

Organisées par les Randonnées Serrisiennes.

**Contact:** M. BOUTIER au 01 60 43 21 89.

**Vendredi 7 et samedi 8 décembre 2007**

### **Téléthon : défi handball**

Organisé par la Mairie de Serris et le Handball Club du Val d'Europe.

**Contact:** M<sup>me</sup> CHEVALIER au 01 64 43 66 90.

## **INFO MUNICIPALE**

**Jeudi 25 octobre 2007**

### **Conseil municipal**

Hôtel de Ville de Serris.

**6 décembre 2007**

### **Ramassage des ordures extra-ménagères**

Hôtel de Ville de Serris - 2, place Antoine Mauny - 77700 Serris

Tél. : 01 60 43 52 00 - Fax : 01 60 43 08 13

Site Internet : [www.mairie-serris.net](http://www.mairie-serris.net)

E-mail : [contact@mairie-serris.net](mailto:contact@mairie-serris.net)

